



État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **BOUCHERIE TRESSOISE**
Adresse requise : **lieu dit Le Bourg 11 Allée Marchande 33370 Tresses**
N° d'identification : **890 164 528**
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de :

Privilège du Trésor

Article R. 521-2, 13° du code de commerce

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Article R. 521-2, 14° du code de commerce

Néant

Protêts et certificats de non-paiement

Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.

Néant

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Délivré le : 19/06/2026 à 09:56:11
Etat du chef de : BOUCHERIE TRESSOISE, lieu dit Le Bourg 11 Allée Marchande 33370 Tresses
Requis par :

Le greffier



Signature